CGSP			CCT 2				
	ervices Publics e, on est plus forts	2015	2016		2017		2016+2017
CR		7	7	0	8	220	220
	Montant	4,5	4,5	0	5	110	
	Octroi	Après 3 mois ancienneté			Dès le 1er jour		Donc aussi pour étudiants et intérimaires
PFA	Calcul	771,13 +2,5% annuel brut	887,13 +2,5%	100	987,13 +2,5%	100	200
	Montant approximatif pour DA	1242,26	1367,68		1477,29		
	3h à 3h47	0,5	0,64	12,6	0,64	46,2	
	3h48 à 4h36	0,75	0,96	12,6	0,96	46,2	58,8
	4h37 à 5h23 (TRP/Distri)	0,773/1	0,994/1,29	13,26	0,994/1,29	63,8	
RGPT	5h24 à 7h (TRP/Distri)	1,65/2,25	2,12/2,89	28,2	2,12/2,89	140,8	
	7h01 à 7h48 (TRP/Distri)	2,25/3,5	2,89/4,5	38,4	2,89/4,5	220	
	7h49 à 8h35 (TRP/Distri)	2,92/3,5	3,75/4,5	49,8	3,75/4,5	220	
	≥ 8h36 (TRP/Distri)	4/3,5	5,14/4,5	68,4	5,14/4,5	220	
	AUG	MENTATION MINIMALE		112,6		366,2	,
BNR		1.100 €		1.000€		1.100 €	
Allocation	Coachee	Régularisation à 150€ pour ceux qui ne l'	ont pas reçue		300€ après 35 jours		150 €
BAC	BAC	Soumise à un examen			Octroyée sans condition d'		
BPAID		Octroi si 6 mois de prestation sur les 10 premiers		dition si	Octroi sans condition si en service		
		mois	en service au 1/	10	au 1/10		
		0,3232€/km	Augmentation	0.0131	IDEM		
FRAIS	Parcours		à 0,3363€/km	3,525			
INDEX		DA = Bpost	DA = Bpost		DA = Bpost		
PR maladie	LS	Pas accessible aux services LS			Accessible aux LS		
		Pour tous			Employés		Donc pas distributeur, agent collect et travailleurs nuit ≥ 57 ans
	1/2 temps spécifique				Stat + CB		Trait 1/2 temps
		≥ 56 ans ≥ 57 (à partir du 1/7)			≥ 57 ans		Onem = 479,06€ (396,31€ ou 311,39€)
		Anc ent ≥ 10 ans			Anc ent ≥ 10 ans		Bpost + 30 ou 40% (*) alloc ONEM réduite si absence
IC		⇒âge pension antic ou CPR			⇒âge pension antic ou CPR		Bpost = intervention pension
IC.		Distributeurs/collect/nuit			Distributeurs/collect/nuit ≥ 55 ans		Trait 1/2 temps Onem = 479,06€ (396,31€ ou 311,39€)
	1/2 temps spécifique 2j/3j		≥ 54 ans				Bpost + 306€ indexés réduite si absence
			Anc ent ≥ 10 ans				Bpost = intervention pension
		>âge pension antic ou CPR			⇒âge pension antic ou CPR		(*) 40% si colcom ou collaborateurs MSO avec alloc prest nocturnes complète
		Régime 2j/5j+3j/5j	2j /7j +3j/7j (au 1/7)		Pásimo 3: /7: +3:/7:		sans bonif. de nuit complète
			2) / /) +3)/ /) (au	1//)	Régime 2j /7j +3j/7j		·
		our personnel excédentaire			Pour personnel excédentaire		Trait = 75% du dernier traitement
		≥ 59,5 ans	≥ 60 ans (au 1/7)		≥ 60 ans		Adaptation du trait pour ceux en CPR actuel à 75%
		Hors conditions pens. Ant.			Hors conditions pens. Ant.		
CPR		Néant			Bénefice pens. Ant. Ds les 5 ans		₽AVANT₽
		≥ 35 ans de travail			≥ 35 ans de travail		75% du dernier traitement si CPR pour une durée maximum de 24 mois
		Date naiss ≥ 1/1/1953			Date naiss ≥ 1/1/1953		70% du dernier traitement si CPR pour plus de 24 mois et ≤36 mois
		Pour la durée de la CCT			Devient structurel		65% de votre dernier traitement si CPR pour plus de 36 mois et ≤48 mois
		⇒âge pension antic			⇒âge pension antic		60% du dernier traitement si CPR pour une durée supérieure à 48 mois.
	Activité de service				Activité de service		
DSPR				≥ 12 mois JMC		Trait = 70% du dernier traitement	
				Hors conditions pens. Ant.			
				≥ 61 ans			
				Max 5 ans			
	Nouveau				⇒âge pension antic		
				Imposé! Activité de service			
			Devient structurel				

		Par semaines entières Jours verts selon ancienneté				Suppression jours verts et possibilité de semaine incomplète au-delà d'une semaine	
CONGES	Rôle Circonstances	pas assimilés aux peésences pour paiement allocations		Assimilés aux présences pour le paiement des alloc			
		Exceptionnel	DA = OK mais non rémunéré		Même réglementation DA que stat/CB=		
		Epargne pension	Reliquat maladie = choix entre paiement ou épargne pension			Conversion reliquat maladie ne peut plus être payé	
	NGES		Obligation de présence à domicile les 3 premiers jours même si sortie autorisée	Supprimé			
		Maladie	PAF 40€ si visite méd contrôle impossible et absent lors de la convocation chez le méd. contrôle			La visite chez le médecin contrôle ne peut avoir lieu le jour-même de sa visite	
Cánuritá araula			Pas de frais de parcours pour se rendre aux examens médicaux	Bénéfice des frais parcoours pour se rendre aux exame médicaux	9		
	tá amplai		Pas de protection pour les DA			Protection pour Stat/CB/DA	Pendant la durée de la CCT
Sécurité emplo	te emploi		Maintien prestations complètes	Maintien prest. C	omplète	Maintien Prestations complètes	
Privati	sation		Pas à l'ordre du jour	Garantie des droi	ts	Garantie des droits acquis	
FORM	ATION	DA	Initiation/formation nouvelles recrues souvent incom	souvent incomplète		Garantie d'une initiation + accompagnateur	
	NNETEC	Entreprise	Diminution lors de CSS/IC/Absence irrégulière/ suspension suite punition			Plus de diminution due aux CSS/IC/absence irrégulière/suspension salaire suite punition	
DEMOTION		Pécuniaire	Diminution si CSS/ Absence irrégulière / suspension suite punition			Plus de diminution due aux CSS/absence irrégulière/suspension salaire suite punition	
			Passe sur le barème de la nouvelle fonction			Sans conséquences négatives jusqu'au 31/12/2021	
		D3⇔D2	Délai de réflexion de 3 mois			Suppression du délai de réflexion de 3 mois	
		E⇔D (distri/collect/prépa)	Classement dans la même fonction puis dans autres fonction			Classement avec D2 selon anc. Entr.	
	IOTION		A la demande ou suite réorganisation	Suite réorganisation			
			Classement dans la même fonction puis dans autres fonction	Pas de priorité sur niveau D ds la mob nat			
			Délai de réflexion de 3 mois	Suppression du délai de réflexion de 3 mois			
			Passe sur le barème de la nouvelle fonction	Pas de conséquences pécuniaires			
DEME	IONINEC	Réquisitoires				A discuter avant 05/2017	Voir également CPR = à 75% dernier traitement avec effet pour ceux en cours
PENS	JONNES	Péréquation				PFA	